

## Chapitre V

### Recommandations méthodologiques pour les actions de surveillance

**P**our pouvoir participer aux actions de surveillance de la résistance pour des besoins locaux (1, 5) ou dans un cadre national (4, 7), voire européen (2, 3), les microbiologistes doivent suivre une méthodologie comparable (1, 4). C'est pourquoi le Conseil Scientifique de l'ONERBA a rédigé un guide de recommandations (édité en 2000) sur la méthodologie et la pratique de la surveillance de la résistance bactérienne aux antibiotiques destiné aux microbiologistes de ville, hospitaliers et vétérinaires (6).

Parce qu'il existe depuis plusieurs années en France des recommandations précises (CA-SFM) (9) sur les aspects techniques au laboratoire de microbiologie (tests de sensibilité, critères d'interprétation des résultats), les recommandations de l'ONERBA concernent surtout les aspects non microbiologiques de la surveillance :

- les différents types d'information, les principes généraux du recueil des données correspondant à ces types d'information, l'expression des résultats, les critères d'interprétation, la résistance croisée et la co-résistance ;
- les définitions et thésaurus communs en médecine humaine et en médecine vétérinaire concernant les sujets observés (identité et caractéristiques), les dates, les prélèvements, les bactéries, les antibiotiques ;
- les doublons épidémiologiques : principes, définitions, reconnaissance et usage ;
- la stratification des données : indicateurs d'activité médicale, paramètres à utiliser pour les infections communautaires, pour définir le caractère communautaire ou

nosocomial, pour surveiller les bactéries multi-résistantes dans les établissements de soin, pour la surveillance en médecine vétérinaire ;

- les contrôles de qualité : internes, externes, de vraisemblance.

Ces recommandations se révèlent particulièrement utiles dans le cadre de l'application de la circulaire 272 du 2 mai 2002 (bon usage des antibiotiques en milieu hospitalier) qui précise, reprenant ainsi les recommandations de l'ANDEM (1996), que les laboratoires de microbiologie hospitaliers doivent procéder à l'élaboration de statistiques sur la résistance aux antibiotiques dans leurs établissements. En effet, l'annexe 8 (pages 62-7) du guide donne les principes et détails d'un plan type d'analyse de données de résistance dans les établissements de soins.

Le guide de recommandations a été édité à 3 000 exemplaires sous forme d'une brochure de 70 pages et largement diffusé auprès des microbiologistes français en 2001. Le texte des recommandations est aussi disponible sur le site [www.onerba.org](http://www.onerba.org) depuis 2002. Aucune mise à jour n'est prévue en raison de l'existence récente de recommandations européennes.

En effet, le guide de recommandations de l'ONERBA a servi de base pour la rédaction de recommandations européennes par l'European Society for Chemotherapy, Microbiology and Infectious Diseases (ESCMID) en 2004 (8).

